



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

12 avril 2018

Nomination à l'Autorité des marchés financiers de Charlotte Garnier-Peugeot en tant que directrice de la communication

Charlotte Garnier-Peugeot a rejoint l'AMF le 3 avril dernier à la tête de la Direction de la communication. Membre du Comité exécutif, elle aura notamment pour mission d'accompagner l'AMF dans son plan stratégique #Supervision 2022.

Charlotte GARNIER-PEUGEOT, diplômée du CELSA, a démarré sa carrière en 1992 dans l'agence de communication interne Sun Expansion. En 1994, elle crée l'agence de communication institutionnelle Fortiter avec laquelle elle accompagnera de nombreux clients principalement industriels et financiers. Après une mission au sein de l'agence BBDO Corporate, elle occupe de 1999 à 2002 la fonction de directrice adjointe de la communication au Crédit commercial de France (CCF) devenu HSBC France. Charlotte Garnier-Peugeot est ensuite nommée directrice Marketing et Communication de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild France en 2002, puis directrice Communication Corporate du Groupe de 2007 à 2011 et directrice Communication et Marketing du Groupe et membre du Comité exécutif de 2012 à 2017.

En parallèle de sa carrière professionnelle, de 1997 à 2000, elle enseigne la communication institutionnelle au CELSA. De 2011 à 2017, elle est également membre indépendant du conseil de surveillance de l'entreprise industrielle SAFT, rachetée en 2016 par le groupe



Total.

A propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, de fournir aux investisseurs une information adéquate et de veiller au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site www.amf-france.org

Contact presse :

Direction de la communication de l'AMF -
Charlotte Garnier-Peugeot - Tél : +33 (0)1 53
45 60 34 ou +33 (0)1 53 45 60 28

Mots clés

NOMINATION

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

09 juin 2022

La Commission Climat
et finance durable
(CCFD)



ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

01 juin 2022

Nos missions



RAPPORT ANNUEL

RAPPORT ANNUEL

18 mai 2022

Rapport annuel de
l'AMF 2021 - Annexes



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02